

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### **La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières se réjouit du signal positif envoyé aux investisseurs étrangers par le BAPE**

Trois-Rivières le 24 janvier 2014 – La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR) se réjouit de la recommandation, déposée au ministre Yves-François Blanchet, par le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE) à l'effet que le projet d'usine d'engrais de Bécancour proposé par IFFCO Canada est acceptable d'un point de vue écologique, social et économique et qu'il peut poursuivre son développement. Le dépôt de ce rapport très attendu permet ainsi de franchir une étape importante dans la concrétisation de ce projet créateur d'emplois pour les régions Mauricie et Centre-du-Québec, durement éprouvées par la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2.

Pour le président de la CCITR, monsieur Gaétan Boivin, dont les fonctions de président-directeur général du Port de Trois-Rivières suscite une ouverture constante sur le monde, le rapport du BAPE envoie un signal positif aux investisseurs étrangers potentiels. « La Société québécoise accorde une grande importance aux aspects environnementaux et sociaux dans son processus de croissance économique. Or, le projet d'usine d'engrais d'IFFCO Canada démontre aux investisseurs étrangers qu'il est possible d'implanter des projets manufacturiers majeurs en sol québécois, tout en respectant les balises environnementales établies par notre société » mentionne celui qui croit que le projet d'IFFCO Canada attirera d'autres projets étrangers.

« De notre point de vue, IFFCO Canada a été exemplaire jusqu'ici dans sa façon de bâtir son projet et d'intégrer la communauté dans son développement. Nous sommes donc confiants que l'entreprise veillera à maximiser les retombées économiques de la construction de son usine et de ses opérations par la formation des gens d'ici, leur embauche ainsi que l'octroi de contrats aux entreprises locales et régionales. Celles-ci ne demandent qu'à contribuer au succès de ce projet stimulant pour assurer la vitalité de l'espace économique que partagent Trois-Rivières et Bécancour » conclut le président qui demandera une rencontre de suivi avec les dirigeants.

- 30 -

**À propos :** Fondée en 1881, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières unit aujourd'hui 950 membres, issus de plus de 600 entreprises, exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie. C'est donc avec fierté qu'elle constitue le plus grand regroupement indépendant de décideurs et de chefs d'entreprises en Mauricie en plus d'être la 10<sup>e</sup> plus importante Chambre des 150 actives au Québec.

Source : Caroline Beaudry, directrice générale, CCITR, 819 375-9628.

Pour entrevue : Gaétan Boivin, président, CCITR.